



Une jeune femme agressée par une autre : « J'ai vu le mal en personne s'approcher de moi »

Lecture 2 min

[Accueil](#) [Justice](#)



Une jeune femme est venue témoigner de l'agression gratuite qu'elle a subie le 26 septembre à Pessac. © Crédit photo : Stéphane Lartigue / « SUD OUEST »

Par Florence Moreau - fl.moreau@sudouest.fr

Publié le 28/10/2021 à 22h17

Une jeune femme de 25 ans était jugée par le tribunal correctionnel pour violence aggravée. Sa victime, une autre jeune femme, est venue témoigner de l'agression gratuite qu'elle a subie

Bordeaux représente désormais pour elle la ville où elle a été agressée. Les excuses répétées de la prévenue n'agissent pas encore comme un baume au cœur. Jeudi 28 octobre, une jeune femme est venue témoigner à la barre du tribunal correctionnel de Bordeaux des faits dont elle a été victime.

Elle est venue vers moi. Pas pour demander une clope ou dix euros, non. J'ai vu le mal en personne s'approcher de moi alors je me suis mise à crier comme jamais »

« C'était un dimanche vers 15 heures. » Le 26 septembre, la néo-girondine doit finaliser une vente de la main à la main via un site Internet. Le rendez-vous est fixé à un arrêt de tram à Pessac (Gironde). À l'heure convenue, personne. « À part cette femme. Elle est venue vers moi. Pas pour demander une clope ou dix euros, non. J'ai vu le mal en personne s'approcher de moi alors je me suis mise à crier comme jamais. »

Pleurant, tremblant, respirant en saccades, la victime parvient à poursuivre son récit. « C'était vraiment gratuit. Elle m'a tiré les cheveux, griffé le visage. Je me suis dit qu'elle avait peut-être un couteau. Sa voix m'a marquée. Elle a répété 20 fois "donne-moi ton sac à main" mais je ne voulais pas lui laisser, il y a toute ma vie dedans. Ça a duré une éternité et même quand j'étais par terre, elle a continué à s'acharner sur moi. .

« J'ai dû montrer ma carte »

L'intervention salvatrice de deux passants permettra de mettre un terme à l'agression. « Mais il a fallu que je montre ma carte d'identité car elle voulait faire croire que c'est moi qui avais volé le sac ! » Après un arrêt maladie et quelques jours de congé, la partie civile, défendue par M^e Guillaume Sapata, est revenue à Bordeaux. « Plus méfiante qu'avant. » À l'affût dans la rue et dans le tram.

« Je suis sincèrement désolée », s'excuse la prévenue, 25 ans, qui assure : « Je ne suis pas une mauvaise personne. La dame n'avait rien demandé. J'étais dans une situation compliquée, je me sentais à l'abandon. J'avais

besoin que quelqu'un prête attention à moi. Je suis désolée », répète-t-elle.

Elle conteste en revanche tout fait d'outrage et de violences sur des policiers dans l'ascenseur de l'hôtel de police de Bordeaux juste après son interpellation. Elle inverse même les rôles des victimes et auteurs. Ce n'est pas la première fois atteste son casier judiciaire. « Outre sa personnalité violente, elle a un problème avec l'autorité et il y a un risque de réitération », estime Geoffroy Derode pour le ministère public. Le magistrat requiert 12 mois de prison dont 4 avec un sursis probatoire et un maintien en détention.

Avocate de la défense, M^e Chloé Lecompte ne veut pas « faire dans le misérabilisme » mais même en restant factuelle, elle ne peut que raconter un parcours chaotique. Une naissance au Maroc d'une mère prostituée. Une adoption à 3 ans chez une tante maltraitante. Un placement à 14 ans. Un viol au même âge. Deux ans d'hospitalisation en milieu psychiatrique. Une vie d'errance jusqu'à la rencontre avec un homme qui la forcera à voler. Un enfant, une fille, placée, comme son fils qui viendra un an plus tard. « Elle s'est accrochée à ce sac à main comme à l'aide qu'elle voulait recevoir. » Le tribunal a suivi les réquisitions.